Stratégie culturelle d'une société multilingue : Paysage linguistique d'un pays ouest-africain, le Sénégal¹

SUNANO Yukitoshi

Présentation du sujet

Dans son roman "Le mandat", l'écrivain sénégalais Sembène Ousmane nous montre, à travers les barrières que rencontre un chef de famille voulant toucher un mandat envoyé par son neveu qui travaille en France, le désespoir et la colère des gens du peuple exclus des sphères « officielles » de la société sénégalaise. Il se voit refusé, méprisé voire exploité par ceux qui maîtrisent le français, la langue officielle du pays dont il n'a aucune connaissance².

Si on considère le problème soulevé par ce roman du point de vue de la langue, il pourrait se résumer comme suit : dans ce pays où, lors de l'indépendance, l'élite coloniale créée par le colonisateur a adopté comme "langue d'Etat" la langue du colonisateur, qui en dehors du petit noyau formé de cette même élite n'est pas comprise de la majorité des citoyens, un grand nombre de personnes sont encore privées de la propriété de la langue écrite indispensable pour participer et pour se défendre dans la société moderne formée dans le cadre de cet "Etat".

Même si les média audio-visuels tels que la radio ou la télévision et les moyens de communication tels que le téléphone se développaient et se vulgarisaient de façon spectaculaire, cela ne changerait en rien le fait que le monde moderne repose sur la base de la langue écrite.

La position choisie par Sembène est celle du nationalisme

¹ Cet article est une traduction de notre article « Tagengo-shakai no bunka senryaku – Nishi Afurika no shokoku Senegaru no gengo fukei » publié en japonais en 1998 dans le bulletin d'études de la Société d'Anthropologie de Kyushu (No.25, pp.17-30). Nous regrettons d'avoir tellement tardé à le traduire.

² SEMBÈNE,1966.

linguistique opposant le wolof, langue du Sénégal, au français, langue étrangère. Dans un autre roman *Xala*, où il décrit de façon symbolique l'impotence de la bourgeoisie sénégalaise vivant au crochet des capitaux étrangers, Sembène exprime clairement sa position dans ce dialogue entre le héros du roman et sa fille.

- Tu écris en wolof?
- Oui, nous avons un journal: "Kaddu", et l'enseignons à qui le veut.
- Penses-tu que cette langue sera utilisée par le pays?
- 85% du peuple l'utilise. Il lui reste à savoir l'écrire.
- Et le français?
- Un accident historique. Le wolof est notre langue nationale. ³

Un autre écrivain qui a exprimé le même genre de nationalisme linguistique vis-à-vis des langues européennes, mais d'une manière plus radicale, est l'auteur kenyan Ngugi wa Thiong'o. Ses critiques sévères du régime kenyan néocolonial valurent à Ngugi, écrivain de langue anglaise de renommée mondiale, d'être jeté en prison. Après sa libération, fustigeant la subordination culturelle du Kenya, Ngugi décida d'abandonner l'anglais comme langue de communication littéraire et choisit de ne plus écrire qu'en gikuyu, sa langue maternelle. Cette décision a rendu la position de Ngugi au Kenya encore plus difficile et l'a forcé à vivre actuellement en exil. Mais même dans ces conditions, Ngugi reste fidèle à ses convictions et continue de publier une revue en gikuyu.⁴

S'il semble au premier abord que Sembène et Ngugi ont tous deux choisi le même nationalisme linguistique vis-à-vis des langues européennes, on trouve en réalité une différence importante dans leur prise de position.

Ce que Sembène suggère est ce qu'on devrait appeler une idéologie

³ SEMBÈNE, 1973, p.142.

⁴ NGUGI, 1986.

de la "langue nationale". Comme il est dit dans le passage cité ci-dessus tiré de son roman *Xala*, le wolof est de fait la langue commune du Sénégal. Partant de ce principe, dans sa prise de position, le wolof doit remplacer le français ou être choisi comme "langue d'Etat" au même titre que le français et doit recevoir un statut privilégié en tant que langue de la totalité de la "nation". Cette façon de penser se rattache au concept de "langue nationale" ou "langue d'Etat" des Etats nationaux européens modernes, comme dans l'exemple type de la position du français en France, et se base sur l'acceptation tacite que les langues autres que le wolof comme le pulaar, le sereer ou le mandinka ne méritent qu'un statut secondaire.

Chez Ngugi par contre, on distingue clairement une forte tendance au choix de la langue maternelle. Au Kenya, à la différence du Sénégal, le swahili partage avec l'anglais le statut de langue officielle et on l'utilise aussi comme langue d'enseignement dans l'enseignement primaire. En effet, bien que le gikuyu dont Ngugi prêche la réhabilitation soit la langue des Gikuyu, le plus grand groupe ethnique kenyan, il n'exerce pas, comme le wolof ou le swahili, la fonction de langue commune. D'autre part, malgré son statut de "langue d'Etat" certes secondaire en comparaison avec l'anglais, le swahili reste la deuxième langue, et n'est pas la "propre langue" de la majorité des Kenyans y compris Ngugi

Bien que Ngugi ne désavoue pas le swahili, il ne s'agit pas pour lui uniquement d'un problème de nationalisme linguistique vis-à-vis des langues européennes mais aussi d'attribuer à sa langue maternelle le statut de langue écrite. Si on développe cette argumentation, on pourrait affirmer la même chose pour le luo, le kamba, ou le luhya ainsi que d'ailleurs Ngugi le soutient. Mais les Gikuyu formant le groupe ethnique le plus puissant au Kenya, cette prise de position risque d'attirer la méfiance des autres groupes ethniques à l'égard de son caractère exclusif ou ethnocentriste.

C'est ce nationalisme linguistique d'écrivains africains qui a suscité mon intérêt pour le problème de la langue dans les sociétés multilingues africaines. Je m'associe complètement aux convictions de ces écrivains pour qui cette situation de soumission totale au joug de la culture

européenne, cette situation dans laquelle la majorité des gens sont exclus de la culture écrite, doit être et sera immanquablement surmontée. Mais dans cette étude, je voudrais prendre un peu de distance par rapport à la position idéologique et le nationalisme linguistique de ces écrivains, et en suivant les Africains dans leurs efforts vers l'acquisition d'une culture écrite, tenter d'imaginer quelle culture écrite peut se former dans les sociétés multilingues africaines.

Il va sans dire qu'il est impossible de traiter en bloc de tout le continent africain avec sa diversité et sa population de 500 millions d'habitants. J'ai donc choisi d'étudier le cas du Sénégal et d'examiner la situation linguistique et le développement de la culture écrite du Sénégal actuel. Cet article est un rapport provisoire de cette étude. Dans cet article, nous présenterons d'abord une vision globale de la situation linguistique au Sénégal, puis suivrons les tendances des nationalistes linguistiques sénégalais et l'évolution de la politique linguistique gouvernementale pour enfin tenter d'esquisser un tableau approximatif des directions dans lesquelles la culture écrite des diverses langues sénégalaises est en train de prendre forme.

1. Situation linguistique au Sénégal

(1) Le français: la seule langue officielle

Le Sénégal, la colonie française la plus ancienne du continent africain, devint un état indépendant en 1960. Comme tous les autres pays africains qui faisaient partie des anciennes colonies françaises, c'est la langue de l'ancienne métropole, le français, qui fut choisie comme seule langue officielle. Même si une élite parlant le français avait été créée sous la domination française, élite à laquelle appartenait d'ailleurs le premier président L.S. Senghor, au moment de l'indépendance les personnes comprenant le français se réduisaient à un nombre très restreint. Ceci apparaît clairement dans les résultats de l'enquête démographique 1960-1961 du Ministère du Plan et du Développement. (Voir Tableau 1).

Même en ne mettant pas en doute la crédibilité des résultats de ce

recensement, environ 90% de la population ne comprennent pas du tout le français, langue officielle, et seuls 6% de la population déclarent être capables de le lire et de l'écrire. De plus, si on prend en considération le fait que ce recensement se base certainement sur les déclarations des interrogés, on peut raisonnablement penser que le pourcentage des personnes parlant couramment le français était, en réalité, certainement nettement inférieur à ce chiffre.

<Tableau 1 : Taux d'usage du français (1960-1961)> (Source: MPD-SS,1964)

Ne le comprend pas du tout Hommes: 79,1% Femmes: 98,0%

9,1% Femmes: 98,0% Total: 88.9%

Est capable de lire et écrire Hommes

Hommes: 11,0% Femmes: 1,3%

Total: 6,0%

Après l'indépendance, le gouvernement sénégalais, avec l'appui puissant du gouvernement français, déploya de nombreux efforts afin de propager l'éducation en français. Le taux de scolarisation dans le primaire grimpa en flèche les dix premières années puis plafonna à environ 50%. En conséquence, au recensement général de 1988, le taux d'alphabétisation pour le français restait à un niveau extrêmement bas avec seulement 25% (voir Tableau 2). Ici aussi les résultats du recensement sont basés sur les déclarations des interrogés et on peut penser que le pourcentage de personnes pouvant lire et écrire couramment le français est en réalité encore plus bas.

<tableau (1<br="" 2="" d'alphabétisation="" du="" français="" taux="">(Source: DPS,1993)</tableau>	988)>
Taux d'alphabétisation au dessus de 6 ans 31,3 Composé de:	5%
Taux d'alphabétisation pour le français	25,6%
Taux d'alphabétisation pour les caractères arabes	4,4%
Taux d'alphabétisation pour les langues africaines	
transcrites en écriture romaine	0,2%

(2) Ethnie et Langue

Examinons maintenant les langues utilisées en pratique par les Sénégalais.

Le SIL, dont le siège est aux Etats-Unis, et qui possède un centre de recherche au Sénégal, a dénombré dans sa liste des langues sénégalaises 39 langues, y compris le français⁵. Dans cette liste, certains dialectes des langues comme le pulaar, le joola ou le sereer ont été comptés comme langues indépendantes. Bien que le critère de distinction entre dialecte et langue indépendante soit ambigu et qu'il soit pratiquement impossible de déterminer le nombre exact de langues, on peut penser qu'il existe au Sénégal environ une trentaine de langues différentes.

La population des groupes ethniques importants et le nombre de personnes parlant les diverses langues en première et en deuxième langue sont indiqués aux tableaux 3 et 4.

Les Wolof forment le plus grand des groupes ethniques suivis par les Pulaar et les Sereer. L'appartenance ethnique est en général déterminée par le père mais dans les zones urbaines, les mariages mixtes entre différentes ethnies sont fréquents et à l'exception des Pulaar qui sont relativement conservateurs, le sentiment d'appartenance à une ethnie n'est pas très fort. Chez les Sereer en particulier, la tendance à perdre le sereer et adopter le wolof dans les zones urbaines est frappante. Comme on peut

⁵ http://silsenegal.org/en/SIL-Senegal

le voir dans le Tableau 4, le nombre de personnes parlant le sereer est très inférieur à la population de ce groupe ethnique, même en faisant la somme des personnes le parlant en première langue et des personnes le parlant en deuxième langue.

Dans le Tableau 4 sont indiqués les nombres de personnes parlant en première ou en deuxième langue, les six langues principales ayant été déclarées langues nationales par le gouvernement sénégalais en 1971. Ce tableau montre que le pulaar, le mandinka et le joola, qui exercent respectivement la fonction de langue commune locale, sont parlés par un nombre de personnes dépassant la population de leur groupe ethnique. Il indique également que le wolof exerce de fait la fonction de langue commune sur tout le territoire sénégalais. De plus, dans le cas des langues minoritaires, l'utilisation de trois voire quatre langues n'est pas rare et on peut penser que si on inclut les personnes le parlant en troisième ou quatrième langue, le nombre de locuteurs du wolof dépasse largement les 80%

<a>Tableau 3 : Groupes Ethniques>(Source: DPS,1993)			
Groupe ethnique	Population		
Wolof	2 960 540 (43,7%)		
Pulaar	1 572 510 (23,2%)		
Sereer	1 000 650 (14,8%)		
Joola	373 960 (5,5%)		
Mandinka	312 580 (4,6%)		
Autres ethnies (région de l'est)	234 980 (3,5%)		
Autres (étrangers)	315 160 (4,7%)		

<a>Tableau 4 : Nombre de locuteurs en première ou deuxième langue>				
(Source: DPS,1993)				
Langue	Nombre de personnes parlant la langue			
wolof	4 801 080 (70,9%)			
pulaar	1 634 570 (24,1%)			
sereer	929 360 (13,7%)			
mandinka	420 880 (6,2%)			
joola	384 800 (5,7%)			
soninké (saraxole)	93 070 (1,4%)			

(3) Progression de la wolofisation

<a>Tableau 5 Progression de la Wolofisation>

Le wolof, qui est déjà de fait la langue commune des Sénégalais, est non seulement parlé en première langue par 50% de la population, mais indique une tendance à l'expansion particulièrement frappante dans les zones urbaines. Les résultats obtenus par Martine Dreyfus du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar lors de son enquête en 1986 sont indiqués au Tableau 5. On peut constater distinctement que le nombre de personnes parlant le wolof en première langue augmente avec la génération suivante tandis que le nombre de personnes parlant les autres langues diminue. A Dakar, 60 enfants parmi les 400 écoliers interrogés ont nouvellement acquis le wolof comme première langue tandis qu'à Ziguinchor, qui n'est pas à l'origine une région wolophone, c'est 50 enfants parmi les 700 écoliers interrogés qui ont nouvellement acquis le wolof comme première langue. Par contre, pour le joola, qui est la langue principale de la région, le nombre de personnes le parlant en première langue régresse.

Enquête menée par Martine Dreyfus du CLAD en 1986(Source: DREYFUS, 1987)					
① Dakar et ses environs					
Première Langue	Mère	Père	Enfant		
++ wolof	208	213	273		
– pulaar	98	103	77		
sereer	59	56	32		
joola	25	19	15		
= mandinka	7	7	7		
② Ziguinchor					
Première Langue	Mère	Père	Enfant		
– joola	300	284	254		

++ wolof	117	98	175
+ mandinka	78	94	101
+ mankanya	75	75	80
– pulaar	86	85	67
- sereer	21	36	24
+ créole	18	10	20

2. Les nationalistes linguistiques

Outre la progression de la wolofisation, un autre élément caractéristique de la situation linguistique et culturelle sénégalaise réside dans l'existence d'une tradition de nationalisme linguistique depuis l'époque coloniale.

Un des précurseurs de ce nationalisme linguistique qui exerça une influence importante parmi les intellectuels de langue française fut l'égyptologue Cheikh Anta Diop. Dans son ouvrage publié par Présence Africaine en 1954, Nations nègres et culture⁶, Cheikh Anta Diop discute des racines noires de l'ancienne civilisation égyptienne et insiste avec force sur la nécessité de réhabiliter l'histoire du continent africain dès ses origines ainsi que de développer, non pas l'anglais ou le français, qui ne sont que des langues étrangères, mais les langues utilisées par les peuples africains eux-mêmes en des langues adaptées à la civilisation moderne afin de reconstruire la société africaine, dont le développement a été freiné par la domination coloniale, au sein du monde moderne. A une époque où même les intellectuels africains croyaient au mythe qui considérait les langues africaines comme illogiques et inadaptables au monde moderne, l'opinion de Diop de même que sa thèse sur les origines noires de l'Égypte ancienne furent qualifiées d'absurde. Mais Diop démontra en pratique que le mythe affirmant que les langues africaines étaient incapables d'assimiler

⁶ DIOP, 1954.

les connaissances de la civilisation occidentale était faux. Diop, qui soutenait que l'égyptien ancien et les langues africaines modernes appartenaient à la même famille⁷, affirmait que de même que les langues européennes modernes utilisent le latin ou le grec ancien pour former la terminologie de la société moderne comme les termes scientifiques, les langues modernes africaines sont capables de produire la terminologie de la société moderne à partir de l'égyptien ancien. Prenant l'exemple du wolof, Diop, pour prouver que tous les termes mathématiques ou physiques pouvaient être transcrits selon la logique interne du wolof et que la traduction de n'importe quelle logique, de n'importe quelle expression était possible, traduisit en wolof la théorie de la relativité d'Einstein et des oeuvres de la littérature classique grecque ou de la littérature européenne contemporaine.

Mais Diop n'était pas un pionnier solitaire. A peu près à la même époque, il y avait un groupe de jeunes gens aspirant au développement d'une « langue nationale ». C'étaient les étudiants sénégalais de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) qui revendiquaient l'indépendance de la domination coloniale. Au centre de ce groupe se trouvaient Cheikh Aliou Ndao et Assane Sylla qui étaient alors étudiants à l'université de Grenoble. Ils avaient créé et publié un manuel de transcription en wolof⁸ et faisaient circuler des poèmes en wolof ou montaient des pièces de théâtre en wolof visant à réveiller la conscience des étudiants sénégalais en France. Leur mouvement ne dépassa pas le cadre des étudiants sénégalais de France mais le fait qu'il produisit, avant les autres langues du Sénégal, un système de codification en lettres romaines qui permit de commencer l'utilisation du wolof en tant que langue écrite, était d'une importance égale aux ouvrages de Cheikh Anta Diop. Les étudiants de ce mouvement ont créé une tradition différente de la littérature musulmane en wolof qui utilisait l'alphabet arabe, une nouvelle

⁷ Cette position est actuellement reprise par Théophile Obenga. cf.OBENGA,1985.

⁸ FEANF, 1959.

utilisation du wolof en tant que langue écrite. Ndao devint un écrivain de langue française connu mais il déclara plus tard avoir choisi le français contre son gré puisqu'il lui était impossible de publier ses oeuvres en wolof⁹. Sylla, tout en continuant ses recherches sur la philosophie wolof, poursuivit la transcription en caractères latines de poèmes musulmans écrits en wolof avec l'alphabet arabe, et la traduction de poèmes français en wolof. Il a publié en 1986 un recueil d'oeuvres en wolof depuis le 19ème siècle¹⁰.

Après eux, apparurent dans les années 60 et 70 de nombreux intellectuels de langue française¹¹ dont en particulier l'écrivain Sembène Ousmane et les nationalistes linguistiques qui développèrent dans les années 70 le mouvement "Kaddu". C'est de ce mouvement, que Sembène développa avec les nationalistes linguistiques comme le linguiste Pathé Diagne, que parle le passage de *Xala* que nous avons cité au début de cet article. La revue en wolof "Kaddu" (en wolof, « les mots ») fut publiée à partir de 1971 pendant cinq ans. Cette revue recouvrait un vaste domaine avec des articles sur la littérature, la société, les sciences, etc., et incluait dans chaque numéro la traduction en wolof de divers termes de français. Cette revue d'à peine une trentaine de pages faite de copies d'originaux tapés à la machine était animée par des intellectuels, à commencer par des chercheurs de langue wolof, des étudiants et des jeunes et montrait le potentiel de la langue wolof à ceux qui avaient été éduqués en français.

⁹ Déclaration faite à nous-même dans une interview en juillet 1987. En effet, son premier recueil de poèmes wolof publié en 1990(NDAO, 1990) comprend des oeuvres datant des années 50. Son roman *Buur Tileen - Roi de la Médina*, paru en français en 1972, (NDAO, 1972) fut publié en wolof en 1993(NDAO, 1993).

¹⁰ SYLLA, 1986.

¹¹ En linguistique, Pathé Diagne publia un livre de grammaire wolof moderne (DI-AGNE, 1971). Dans le cadre des études islamiques, Amar Samb entreprit, afin de faire revivre l'héritage culturel wolof, des recherches sur les poètes musulmans sénégalais (SAMB, 1972). Ces travaux sont actuellement poursuivis par Aram Fal, professeur à l'IFAN, tandis que les recherches et la transcription écrite de la culture wolof se font dans un vaste domaine avec par exemple la transcription écrite et l'étude de la littérature orale de Bassirou Dieng. (DIENG, 1993)

Ce mouvement était fortement politisé puisqu'il contestait la politique foncièrement pro-française du président sénégalais L.S. Senghor qu'il qualifiait de dépendance néocolonialiste. En d'autres termes, pour ces intellectuels qui critiquaient la subordination du Sénégal à la France, le problème de la langue était devenu le coeur symbolique du nationalisme sénégalais.

La publication de "Kaddu" dut être interrompue en raison de difficultés financières. Mais ce nationalisme linguistique, qui était devenu une revendication politique, servit de slogans aux partis de l'opposition qui apparurent lorsque L.S. Senghor autorisa, en 1974, l'existence d'un système politique pluripartite¹². Le Parti Démocratique Sénégalais, le parti d'opposition libéral qui fut le premier à être autorisé, puis le parti marxiste Parti Africain de l'Indépendance qui fut autorisé en 1976, avaient tous deux à leur programme l'introduction des langues nationales dans l'enseignement et dans l'administration. Bien que son existence n'était pas reconnue, l'idéologie du Rassemblement National Démocratique (RND) formé par Cheikh Anta Diop en 1976 était fondée sur la base de ce nationalisme linguistique. Après l'instauration du multipartisme libre en 1981, pratiquement tous les partis politiques sénégalais ont repris l'introduction des langues nationales parmi leurs slogans. Tous les syndicats d'enseignants, qui ont une importance politique non négligeable, demandent eux aussi l'introduction rapide des langues nationales dans l'enseignement.

Ce nationalisme de « langues nationales » était revendiqué invariablement en tant que nationalisme linguistique vis-à-vis du français. En d'autres termes, il conteste le fait que le français, langue étrangère, soit la seule langue officielle et la seule langue de l'enseignement public et demande qu'un statut similaire soit attribué aux langues africaines et qu'elles puissent se développer en tant que langues écrites. Dans la mesure où il met en opposition les "langues africaines" par rapport au "français" et

¹² Bien que le nombre de partis autorisés soit limité à trois.

qu'il revendique la réhabilitation des langues africaines par rapport à leur négation en bloc, ce nationalisme linguistique parlait au nom de toutes les langues africaines.

Cependant dans la réalité, ce fut le nationalisme du wolof qui fut poussé au premier plan. Certes, dans les années suivant le milieu des années 60, les nationalistes du pulaar à commencer par l'Association pour la Renaissance du Pulaar (ARP) prêchaient eux aussi un nationalisme linguistique vis-à-vis du français et visaient à développer le pulaar en tant que langue écrite. Mais jusqu'à récemment, ce mouvement était encore très restreint. Et pour les nationalistes du wolof qui formaient la force motrice de cette opposition au français, bien qu'ils ne puissent pas nier l'existence des autres langues avec à leur tête le pulaar, elles ne représentaient à leurs yeux qu'un problème secondaire.

3. La politique linguistique du gouvernement sénégalais

Examinons maintenant la politique linguistique menée par le gouvernement sénégalais face à ces demandes d'introduction des langues nationales dans le système éducatif et les structures administratives par les nationalistes linguistiques. Il est possible de diviser l'époque allant de l'indépendance du Sénégal à nos jours (1997) en trois grandes périodes. Nous allons tenter ci-dessous de suivre l'évolution de la politique linguistique gouvernementale dans chacune de ces périodes.

(1) Première période: Politique de francisation et gestes symboliques envers les langues nationales

Ce qui caractérise les vingt années allant de l'indépendance en 1960 jusqu'à la démission de L.S. Senghor de son poste de président de la république en 1981, c'est la promotion nationaliste du français par rapport à l'anglais mise en oeuvre par le Président Senghor qui était lui-même homme de lettres.

Comme le dira plus tard Senghor lui-même pour justifier sa

politique¹³, le gouvernement adhérait au "principe" de la coexistence parallèle du français et des langues africaines, et le "principe" de l'introduction des langues africaines dans l'enseignement faisait partie des objectifs de sa politique. En 1971, le gouvernement sénégalais attribua à 6 des 23 langues reconnues à l'époque au Sénégal le statut de "langue nationale", établit un décret portant sur leur méthode de codification et adopta en 1972 le "principe" de l'introduction de ces 6 langues nationales dans l'enseignement public. A partir de 1979, plusieurs classes pilotes furent ouvertes en wolof, pulaar, sereer, et joola dans l'enseignement élémentaire puis à partir de 1980 des classes expérimentales télévisées en wolof furent instaurées avec l'aide technologique et financière du gouvernement français. Cependant tout ceci ne dépassa jamais le stade de gestes symboliques sans conséquences. On peut dire sans exagérer que ces "principes" prêchés par Senghor n'étaient qu'un alibi pour contrecarrer les critiques des partisans des langues nationales.

La réponse que L.S. Senghor aimait répéter face aux critiques des nationalistes linguistiques était "Il faut commencer par le commencement» ¹⁴. Certes, si l'on considère l'échec cuisant du pays voisin, la Guinée, qui s'était lancée dans la promotion des langues nationales sans avoir fait les préparatifs indispensables (méthode de codification, grammaires standards, manuels scolaires et formation des enseignants), la position de Senghor affirmant que l'introduction des langues nationales nécessitait une préparation adéquate, peut sembler raisonnable. Mais en fait aucune politique concrète, avec des mesures budgétaires, n'a jamais existé pour ces préparatifs, et de ces "principes" ne restèrent que des mots. Le décret de 1971 ne portait que sur l'alphabet. Le décret portant sur l'orthographe et la division des mots, qui correspond à la phase suivante, fut établi en 1975 pour deux langues nationales, le wolof et le sereer, puis en 1980 pour le pulaar. Aucun décret n'a encore été émis pour les trois

¹³ L.S.Senghor, «Préface» dans DUMONT,1983.

¹⁴ ibid.

autres langues nationales. La création d'une grammaire préparatoire et la formation d'enseignants n'ont toujours pas eu de suite. Quant aux classes pilotes qui furent ouvertes à partir de 1979, elles furent mises en place sans pratiquement aucun préparatif, et cette expérience exécutée sans manuels scolaires par des enseignants n'ayant enseigné qu'en français devait inévitablement se solder par un échec.

En réalité, en politique intérieure c'était pour la politique de francisation visant à faire du français la seule langue officielle et la seule langue de l'enseignement que Senghor réservait ses efforts et prenait des mesures concrètes tandis que sa politique extérieure s'appliquait à renforcer les liens de la « Francophonie » vis-à-vis des pays anglophones. Nous ne pouvons pas ici discuter en détails du Sommet de la Francophonie qui se réunit chaque année autour du Président de la République française, mais il faut souligner que Senghor était l'un des dirigeants les plus dévoués à la création de cette « Francophonie ». L'une des particularités du nationalisme linguistique est l'attachement à la pureté de la langue, c'est-à-dire l'opposition à toute infiltration de mots ou règles étrangers dans sa propre langue, et dans ce sens, on peut dire que Senghor avait une conception farouchement nationaliste du français. De 1973 à 1975, Senghor établit des décrets sur la transcription des noms de personnes et de lieux sur la base de l'orthographe française et non seulement "interdit" l'usage de la méthode de transcription "erronée" qui avait été utilisée jusqu'alors, mais établit un décret portant sur l'enrichissement du français et mobilisa une armée de scientifiques et linguistes afin de créer un lexique français des termes scientifiques et techniques récents, domaine le plus envahi par la terminologie anglaise. Alors que les nationalistes linguistiques du mouvement de Kaddu tentaient de produire des termes en wolof, Senghor lui s'appliquait à créer, dans le cadre d'un politique étatique délibérée, des termes français pour la Francophonie.

(2) Deuxième période: Reconnaissance des limites de la propagation du français et établissement du principe de façade de l'introduction des

« langues nationales »

L'ascension d'Abdou Diouf à la présidence en 1981, même si elle ne marqua pas de rupture dans la politique gouvernementale, produisit un certain changement. L'introduction officielle des langues nationales dans l'enseignement et l'administration fut enfin discutée publiquement et devint le sujet de débats quant à la méthode et la forme.

Dès sa prise de fonction, Abdou Diouf prit deux décisions importantes: l'instauration du multipartisme libre; et la création des Etats Généraux de l'Education. Ces Etats Généraux de l'Education devinrent un lieu où jaillissaient de toutes parts les critiques de la politique éducative et linguistique de l'époque Senghor. Ces critiques portaient sur le système éducatif en français et le taux d'alphabétisation qui 20 ans après l'indépendance plafonnait toujours aux alentours de 20-30%, et la non-existence de mesures concrètes pour l'introduction des langues nationales. En conséquence, le Président Diouf établit une Commission nationale de la Réforme de l'Education et de la Formation (CNREF) à qui il demanda de proposer des dispositions concrètes.

Le rapport rédigé par la CNREF en 1984¹⁵ insistait clairement sur l'introduction des langues nationales dans l'enseignement public et demandait comme condition indispensable un changement radical dans la politique linguistique du gouvernement sénégalais. Ce rapport déclarait que, pour que l'enseignement dans les langues nationales puisse être efficace, il fallait de façon impérative que la connaissance de ces langues en tant que langues écrites devienne réellement utile dans la société. Pour cela, il fallait donc donner aux langues nationales le statut de langues officielles dans la vie publique sénégalaise en désignant le wolof comme langue nationale d'unification et en utilisant les autres langues nationales au niveau régional. Le français serait conservé comme langue officielle avec le wolof, la langue nationale d'unification, mais devrait être graduellement enseigné comme "langue étrangère," au même titre que

l'anglais, dans l'enseignement public.

Ce rapport fut accueilli par le Président Diouf comme autant de propositions pour l'avenir et ne fut finalement qu'une confirmation pour la forme du principe de l'introduction des langues nationales sans qu'aucune mesure concrète ne soit prise. La Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base (DAEB) du Ministère de l'Éducation nationale qui avait été créée au moment de l'instauration des 6 langues nationales en 1971 mais qui, étant restée purement nominale, avait été ensuite fermée, puis recréée en 1984, fut hissée au rang de Sous-ministère de la Promotion des Langues nationales et de l'Alphabétisation en 1991. Ce dernier ne produisit malheureusement pas de résultats tangibles.

Cependant, cette adoption de forme révéla un autre problème qui existait déjà de façon latente dans les débats qui se déroulaient au sein de la structure "français vis-à-vis langues nationales". C'était en effet la question du statut des langues nationales autres que le wolof. L'anecdote relatée par Souleymane Faye du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (CLAD) en est une représentation symbolique¹⁶.

La langue employée à l'Assemblée Nationale Sénégalaise est bien évidemment le français, langue officielle. Certains députés n'ayant cependant pas suivi de scolarisation n'ont pas une maîtrise suffisante du français. A l'époque du rapport de la Commission nationale de la Réforme de l'Education et de la Formation, un député ne parlant pas assez bien le français adressa un jour une question à un Ministre en wolof. Ceci ne causa pas de problème ce jour-là. Le Ministre accepta la question du député et y répondit en français. Plus tard, un député de l'opposition, qui lui parlait parfaitement le français, adressa lui aussi une question en wolof à ce même Ministre. Et le Ministre y répondit...dans sa propre langue, le pulaar. On dit que c'est depuis ce temps-là que tous les débats ont de nouveau lieu en français.

Cette anecdote montre bien quelles pourraient être les retombées

¹⁶ FAYE, 1987, p.11.

politiques de la position des langues minoritaires autres que le wolof.

(3) Troisième période: L'afflux des capitaux étrangers et le développement de l'alphabétisation

Depuis la parution du rapport en 1984, aucun grand changement ne s'est produit jusqu'à présent(1997) dans la politique linguistique du gouvernement sénégalais. L'introduction des langues nationales dans l'enseignement et l'attribution du statut de langue d'unification au wolof sont toujours en suspens. Cependant, dans les années 90, un nouveau phénomène se produisit face à l'absence de facto de politique linguistique gouvernementale. On peut penser que ce phénomène prit un essor rapide après les Etats Généraux de l'Education qui se tinrent de nouveau en 1993.

Les Etats Généraux de l'Education qui eurent lieu à Kolda soulignèrent le faible niveau de l'alphabétisation qui ne s'était guère amélioré et le problème du système éducatif exclusivement en français, et demandèrent à nouveau l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement public. Le gouvernement d'alors n'émit qu'une confirmation pour la forme sans indiquer de nouvelles directives au sujet de la question de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement et l'administration. Un important changement d'attitude, même s'il ne faisait que suivre l'évolution des choses, apparut cependant dans la politique se rapportant à l'alphabétisation des adultes.

Avec la mise en place de la nouvelle politique de « faire-faire », le gouvernement se retirait de la campagne d'alphabétisation directe qui n'avait produit que des résultats limités et confiait la totalité de la campagne d'alphabétisation aux mains d'ONG sénégalaises et étrangères, le rôle du gouvernement se limitant à la distribution et au contrôle des aides financières reçues des organismes internationaux et des pays étrangers.

Parallèlement à la mise en place de cette stratégie, différents programmes ont été initiés, avec tout d'abord le « Projet 1000 classes » en 1993, exécuté avec l'aide financière de l'Agence Canadienne de

Développement International (ACDI). Le Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS), financé lui aussi par l'ACDI, débuta en 1994 pour une durée de deux ans. En 1996, plusieurs projets de grande envergure furent mis en place avec le Second Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal (PAIS 2) et le Projet d'Appui au Plan d'Action (PAPA), tous deux financés par l'ACDI, ainsi que le Projet d'Alphabétisation Priorité Femmes (PAPF) organisé par le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et soutenu financièrement par la Banque Mondiale.

Parmi les ONG participant à cette campagne, on peut trouver des ONG étrangères ayant d'abondantes ressources financières et une riche expérience en matière de projets de développement, des régies de développement ayant déjà une certaine expérience des campagnes d'alphabétisation à travers leurs activités de développement économique comme la Société de Développement des Fibres Textiles (SODEFITEX) ou la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal (SAED), ainsi que des ONG locales n'ayant accès à aucune ressource financière autre que celles attribuées par le gouvernement et organisant des classes d'alphabétisation avec peu de personnel et une expérience limitée. Les problèmes engendrés par les différences de ressources financières, de personnel, d'expérience et de méthodes de travail entre les différents partenaires ne sont donc pas rares.

Mais ce programme d'alphabétisation actuellement en cours a le mérite d'être, du moins du point vue de l'échelle, le plus grand projet d'alphabétisation entrepris depuis l'indépendance. Les conditions d'exécution de ce projet ainsi que ses effets sont encore au stade d'étude et il est actuellement difficile de l'évaluer dans son ensemble. Mais, malgré les nombreuses difficultés rencontrées dans les méthodes de travail, le matériel pédagogique, la formation d'enseignants, etc., cette campagne permettra au moins d'améliorer la situation des langues nationales du Sénégal dont l'utilisation comme langues écrites était jusqu'à présent extrêmement limitée

En 1993, des stages d'alphabétisation dans les langues nationales furent organisés avec le soutien financier du gouvernement canadien pour les journalistes des principaux journaux en français et de 1994 à 1996 des espaces pour les langues nationales furent créés dans les trois grands journaux sénégalais avec l'aide financière de l'UNICEF.

Ce que nous pouvons dire à l'heure actuelle, c'est que, bien que le gouvernement sénégalais n'ait toujours pas de politique linguistique claire, l'afflux de capitaux étrangers est en train de construire une nouvelle réalité qui peut être déterminante pour la culture écrite à venir des langues nationales sénégalaises.

4. Le choix des Sénégalais

Examinons maintenant comment les Sénégalais eux-mêmes réagissent face à cette politique d'alphabétisation du gouvernement et aux projets entrepris par les ONG pour eux.

Nous n'avons pas fait pour l'instant d'étude approfondie au sujet des motifs des participants à ces classes d'alphabétisation, mais d'après les résultats des interviews que nous avons effectuées jusqu'à présent dans quelques unes de ces classes, la raison principale de la présence des participants est que "cela peut toujours servir". La stratégie gouvernementale étant de donner la priorité aux femmes, celles-ci forment la majorité des participants aux classes d'alphabétisation. Cependant, aucun statut n'étant donné aux langues nationales dans le domaine public, que ce soit dans l'enseignement ou dans l'administration, ces femmes, qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts, doivent naturellement trouver une motivation concrète pour prendre le temps (en général 3 jours par semaine, 2 heures par jour) de participer à ces classes. Et ceci est bien loin des espérances des nationalistes linguistiques.

Dans le cas des ONG étrangères et des agences de développement gouvernementales qui intègrent des programmes d'alphabétisation dans la perspective d'activités économiques, de santé et d'hygiène et de gestion communautaire pour une amélioration de la qualité de vie, l'importance de motivations semble être bien comprise. Ainsi les classes d'alphabétisation organisées dans le village de Saam-Njaay par TOSTAN, ONG américaine dont le siège est à Thiès, constitue un modèle idéal d'union entre le travail d'une ONG étrangère et l'initiative des villageois.

C'est en 1989 que l'association qui allait devenir TOSTAN commença ses activités dans ce village. Avant cela, une autre ONG étrangère y avait déjà organisé des classes d'alphabétisation. Dans une première phase, les femmes qui avaient appris à lire et à écrire voulurent construire un dispensaire destiné en particulier aux enfants du village. Une femme utilisant ses nouvelles connaissances, écrivit une lettre en wolof à l'Ambassade du Royaume-Uni, dont elle avait appris l'adresse par hasard, pour demander de l'aide. Sa demande fut acceptée. On construisit un bâtiment pouvant servir de petit dispensaire et on envoya un certain nombre de produits pharmaceutiques. C'est ainsi qu'un projet des villageoises et le travail de TOSTAN se sont rejoints et que dans une seconde phase la connaissance écrite du wolof a été utilisée pour la vente de produits agricoles, l'organisation et la mise à l'écrit des travaux sanitaires d'équipe, et les services médicaux de tous les villageois, en particulier des enfants. Grâce à une ONG américaine, le village a désormais l'eau courante et les aides étrangères sont utilisées de manière ingénieuse pour améliorer la qualité de vie des habitants du village. De plus, un recueil de poèmes écrits en wolof par les femmes du village a été publiés l'an dernier (1996)¹⁷.

Cependant, ce cas examplaire reste encore exceptionnel. Les classes d'alphabétisation ne sont souvent que des classes élémentaires pour apprendre à « lire, écrire et compter » avec des enseignants ayant à peine été formés et sans matériel pédagogique. Quel est alors le motif de participation à ces classes? Lors de visites dans des classes d'alphabétisation à Ziguinchor, dans le sud du Sénégal, j'ai été frappé par le fort esprit d'initiative des groupes d'entraide de femmes qui sont les

¹⁷ TOSTAN, 1996.

organisatrices de la participation aux classes.

Prenons le cas d'une classe d'alphabétisation en joola que j'ai visitée dans le quartier de Soucoupapaye. C'est une classe très élémentaire avec un formateur envoyé par une ONG internationale de moyenne envergure. Les élèves y apprennent la lecture, l'écriture et le calcul de base, avec une ardoise et des craies pour tout matériel pédagogique. Mais pour les femmes présentes, leur participation à cette classe d'alphabétisation a une place claire dans le cadre des activités du groupe auquel elles appartiennent. Ces classes ont lieu trois fois par semaine mais ces femmes se réunissent quatre fois par semaine. Le quatrième jour, elles partagent les frais pour payer un formateur qui leur apprend la technique du batik, spécialité touristique du Sénégal. En d'autres termes, leur participation à la classe d'alphabétisation a pour but l'acquisition des connaissances minimales nécessaires au calcul et à la comptabilité pour la manufacture et la vente d'articles en batik de leur groupe.

Un autre groupe participa à des classes en joola pendant deux ans puis s'inscrivit aux cours donnés par un centre culturel français. Ces cours financés par le gouvernement français, fournissaient aux élèves le matériel pédagogique et même les cahiers et crayons. Pour ces élèves il était non seulement intéressant d'apprendre à lire et écrire en français, langue officielle, mais ces cahiers et crayons, dont le coût n'est pas négligeable, pouvaient également être utilisés pour les activités de leur groupe.

Mais d'après les organisateurs d'ONG locales sans ressources financières, ce type d'approche positive n'est pas forcément courant. Dans les classes de personnes ayant simplement répondu à l'appel des ONG, le pourcentage des participants qui continuent est bas, et dans certains cas les classes disparaissent tout simplement¹⁸.

Le gouvernement et les ONG exécutant ce programme

¹⁸ Conversation dans un centre de l'Association pour la Renaissance de la Culture Joola (ARCJ) à Bignona (mars 1997). Une remarque similaire a été faite à l'inspection Académique de la ville de Ziguinchor.

d'alphabétisation sont clairement conscients de l'importance des projets "post-alphabétisation", qui permettent d'entretenir les connaissances acquises et de les utiliser de manière efficace. Pour ce faire, diverses expériences sont entreprises dans le cadre du projet d'alphabétisation. De plus, la majorité des parties concernées se rendent compte que tant que les langues nationales seront exclues de l'enseignement et l'administration, la portée du programme d'alphabétisation restera limitée.

La connaissance des langues nationales sera-t-elle utile? C'est là que réside le fond du problème.

5. Conclusion

Au village de Saam-Njaay, tous les habitants parlaient uniquement le wolof. Par contre, Ziguinchor représente un cas typique de coexistence entre plusieurs langues comme on peut en rencontrer dans les zones urbaines sénégalaises. Presque tout le monde utilise habituellement deux ou trois langues autres que le français et dans cette ville où la majorité des habitants parlent le joola, le wolof a déjà atteint le statut de langue commune. Ainsi, dans certains quartiers, des classes d'alphabétisation en wolof sont organisées pour des personnes dont ce n'est pas la première langue. Dans le cas de la classe en joola du quartier de Soucoupapaye, c'est en wolof qu'a lieu le cours de teinture batik. C'est donc en wolof que les termes techniques de la teinture batik sont mémorisés. Dans le choix de la langue considéré du point de vue de l'utilité, on ne retrouve pas beaucoup de trace du nationalisme linguistique.

Cependant, si une hiérarchie des langues nationales était établie politiquement, les gens seraient-ils aussi flexibles?

Il n'y a pas beaucoup d'exemples d'Etats multilingues qui, ayant acquis l'indépendance après un régime colonial, ont choisi une langue locale pour seule langue d'Etat et ont réussi à la fixer dans pratiquement tous les domaines de l'enseignement et de l'administration. De plus, les différences de circonstances historiques, de langues, de conditions sociales selon les pays, font obstacle à des généralisations. On peut

dire que la Tanzanie est le seul pays du continent africain où une langue africaine a été adoptée avec succès comme langue d'Etat. Les nationalistes linguistiques sénégalais citent souvent l'exemple de la Tanzanie mais la situation au Sénégal est profondément différente sur de nombreux points. Tout d'abord, alors que dans le cas du Sénégal, le français a toujours été la seule langue officielle et la langue de l'enseignement, en Tanzanie, le swahili était déjà utilisé dans l'administration sous la domination allemande et employé dans l'enseignement élémentaire pendant la période coloniale britannique. Ensuite, alors qu'au Sénégal, des langues d'origines linguistiques différentes se côtoient, 95% des Tanzaniens parlent une langue de la famille des langues bantoues à laquelle appartient le swahili. De plus, l'adoption du swahili comme langue d'Etat et les efforts entrepris pour sa propagation se sont déroulés dans la période d'exaltation de l'idéologie nationaliste qui a immédiatement suivi l'indépendance. De la même manière, il n'est pas non plus possible d'expliquer l'établissement de l'indonésien actuel en Indonésie sans faire mention de l'histoire des politiques linguistiques et éducatives durant l'occupation japonaise et de la dictature de développement après l'indépendance.

Par ailleurs, il n'est pas de pays qui, tout en ayant choisi le multilinguisme, n'entretienne pas de contradictions. Ainsi, les graves tensions entre le parti majoritaire du nationalisme hindou et les groupes d'autres langues en Inde en sont un exemple typique. De même, bien que les onze langues officielles de la nouvelle Afrique du Sud aient un statut égal, problèmes de la gestion pratique de cette situation sont encore à régler.

Il n'existe malheureusement pas d'exemple qui puisse indiquer la voie vers une « solution généralisée » pour résoudre selon un processus démocratique les problèmes du nationalisme, des langues nationales ou des langues maternelles, et aussi de la modernisation et du développement. Ce sont les problèmes cruciaux auquel le monde moderne doit faire face.

Des raisons politiques qui ont pour but d'éviter les tensions que pourrait causer un choix concret, jouent clairement un rôle dans la longue indécision du gouvernement sénégalais. Mais pendant que ce dernier tente de continuer à éviter de se prononcer, le peuple lui continue de faire de multiples choix et de créer une nouvelle situation.

Quels sont les problèmes d'une société multilingue et quelle est la stratégie culturelle possible ? Ce sont des sujets à étudier en observant avec attention les choix des Sénégalais.

[Références]

Association des Chercheurs Sénégalais,

1990, L'Impact des journaux en langues nationales sur les populations sénégalaises, ACS.

CALVET, Louis-Jean,

1981, Les langues véhiculaires, <Que sais-je?> no.1916, PUF.

1992,(éd.), Les langues des marchés en Afrique, Institut d'études Créoles et Francophones.

1994, Les voix de la ville, Payot & Rivages.

CARAVANE DE L'ALPHABETISATION AU SENEGAL,

1996, Les Publications en Langues Nationales au Sénégal: Etude du marché, CARAVANE DE L'ALPHABETISATION AU SENEGAL.

CHAUDENSON, Robert(éd.).

1991, *La francophonie: représentation, réalités, perspectives*, Institut d' Etudes Créoles et Francophones.

CLEF.

1989, Littérature sénégalaise, <Notre librairie> No.81, rééd. CLEF-ACCT.

CNREF (Commission nationale de la Réforme de l'Education et de la Formation),

1984, Rapport général, CNREF.

CONFEMEN.

1986, *PROMOTION ET INTEGRATION DES LANGUES NATIONALES DANS LES SYSTEMES EDUCATIFS*, Librairie Honoré Champion.

COULMAS, Florian,

1985, SPRACHE UND STAAT - Studien zur Sprachplanung und Sprachpolotik, Walter de Gruyter & Co..

DAEB(Direction de l'Alphabétisation et de l'Éducation de Base),

1996, Bilan de l'Alphabétisation et de l'Education de Base, Ministère sénégalais de l'Education Nationale.

DIAGNE, Pathé,

1971, Grammaire du wolof moderne, Présence Africaine

DIENG, Bassirou,

1993, Epopée du Kayor, CAEC.

DIOP, Cheikh-Anta,

1954, Nations nègres et Culture, Présence Africaine.

DIOUF, Makhatar,

1994, SENEGAL, LES ETHNIES ET LA NATION, L'HARMATTAN.

DPS (Direction de la Prévision et de la Statistique du Gouvernement Sénégalais),

1993, Recensement général de la population et de l'habitat de 1988, Rapport national (Résultats définitifs), Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, Dakar.

DREYFUS, Martine,

1987, "Enfants et plurilinguisme", dans Réalités africaines et langue française, No.21, 1987, CLAD.

DUMONT, Pierre,

1983, Le français et les langues africaines au Sénégal, ACCT-KARTHALA.

FAYE, Souleymane,

1987, "Les langues du Sénégal", dans *Réalités africaines et langue française* No.21, 1987, CLAD.

FEANF (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France),

1959, IJJIB WOLOF, Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France

HEREDIA-DEPREZ, Christine de,

1988a, "Acquisition des langues en situation plurilingue", in *Réalités africaines et langue française*, Numéro Spécial, 1988, CLAD.

1988b, "Attitudes, sentiments linguistiques, comportements langagiers", in *Réalités africaines et langue française*, ibid.

JUILLARD, Caroline,

1995, SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE, CNRS Ed.

KAZADI, Ntole,

1991, L'Afrique afro-francophone, Institut d'Etudes Créoles et Francophones.

MPD-SS(Ministère du Plan et du Développement, Service de la Satatistique),

1964, Résultats de l'enquête démographique 1960-1961, Ministère du Plan et du Développement

NDAO. Chiekh Aliou.

1972, Buur Tileen - Roi de la Médina, Présence Africaine

1990, Lolli, Taataan IFAN, Dakar.

1993. Buur Tileen, IFAN-ACCT.

NGUGI, wa Thiong'o,

1986, Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature, James

Currey, London; Heinemann Kenya, Nairobi.

OBENGA, Théophile,

1985, Les Bantu, Présence Africaine.

PRINZ, Manfred,

1996, L'ALPHABETISATION AU SENEGAL, L'HARMATTAN.

SAMB, Amar,

1972, Essai sur la contribution du Sénégal à la littérature d'expression arabe, IFAN.

SEMBÈNE, Ousmane,

1966,1981, Le Mandat, Présence Africaine

1973,1983, Xala, Présence Africaine

SUNANO, Yukitoshi,

1993, "Une volonté de réhabilitation d'une littérature en langue africaine - sur la littérature wolof du Sénégal", dans *The Journal of Kumamoto Women's University*, Vol.45,1, Kumamoto Women's University.

SYLLA, Assane,

1986, Poèmes et Pensées philosophiques wolof, ACCT-IFAN.

TANAKA, Katsuhiko,

1975, *Gengo no Shiso - Kokka to Minzoku no Kotoba* (Pensée linguistique – Etat, Nation, Langue), Nihon Hoso Shuppankai.

1981, Kotoba to Kokka (Langue et Etat), Iwanami Shoten.

1991, Gengo kara mita Minzoku to Kokka (Nation et Etat vus à travers les Langues), Iwanami Shoten.

TOSTAN.

1995, L'éclosion, UNESCO.

1996, XOL YU FEES – Taalifi jigéeni kaw gi, PENC-OXFAM AMERIG-TOSTAN.

[Acknowledgment]

This work was supported by JSPS KAKENHI Grant Number 08041023